VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

et le Comité de parrainage de l'Agenda 21 local

Dans le cadre de la démarche

Agenda 21 local de Saint-Félicien

Grille d'analyse pour projet matériel

Objectif de la grille

- **A**nalyser des projets publics et privés que les promoteurs désirent soumettre volontairement à l'analyse.
- **D**éterminer le niveau de pertinence avec les enjeux de la collectivité et les éléments du développement durable du projet, en plus d'évaluer sa faisabilité.
- **A**ider à déterminer dans quels éléments du développement durable le projet répond et à quels éléments il répond moins.
- **D**onner une vision globale de la couverture et de la portée du projet.

Critères d'admissibilité des projets

- **T**ous les projets de type matériel (tel que décrit plus bas) seront analysés avec cette grille.
- **L**es projets qui auront cumulé une note satisfaisant les exigences du comité de parrainage lors de l'analyse seront intégrés au plan d'action.

Explication de l'attribution des cotes

- **E**n répondant à la question: Est-ce que le projet contribue à...? On détermine le niveau d'incidence du projet sur l'élément analysé.
- **L**es cotes sont attribuées par une analyse de chacun des points par le Comité de parrainage de l'Agenda 21 local avec une échelle de -2 à 2, en fonction des répercussions positives du projet sur l'aspect analysé.

  -2 lorsque le projet a des répercussions négatives directes ou importantes
  -1 lorsque le projet a des répercussions négatives indirectes ou minimes
  0 lorsque le projet n'a aucune répercussion
  1 lorsque le projet a des répercussions indirectes ou minimes
  2 lorsque le projet a des répercussions directes ou importantes
- **L**a note moyenne de chaque section sera interprétée et devra afficher un résultat égal ou supérieur aux exigences du comité de parrainage pour le type de projet.

Coordonnées du projet:

Nom du promoteur:_____

Statut légal:_____

Téléphone:_____

Adresse:_____

Nom du répondant et fonction:_____

Titre du projet:_____

_____

Type de projet: Immatériel :_____ Matériel:_____

Table des matières

Section 1 : Pertinence du projet en fonction des priorités de l'A21L de Saint-Félicien p.2
Section 2 : Pertinence par rapport aux critères de développement durable p.4
Section 3 : Critères de faisabilité p.11
Section 4 : Compilation et résultats de l'analyse p.13

Section 1: Priorité de l'Agenda 21 local

Contenu:

- **Le territoire**
- **Les gens**
- **Les activités**

- Chacun des sujets découlant de ces trois regroupements sera évalué selon 3 points de vue: le cadre de vie, le milieu de vie, la qualité de vie.
- La grille permet de déterminer, en s'appuyant du formulaire de présentation de projet rempli par le promoteur, si le projet concerne directement ou indirectement chacun des trois regroupements.

Section 1 Priorité de l'Agenda 21 local

Est-ce que le projet a des répercussions ... sur...	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
1. Le territoire	-2	-1	0	1	2	
Les quartiers et les habitations						
Les rivières						
La protection du sol et de l'eau						
Le paysage						
2. Les gens	-2	-1	0	1	2	
Les loisirs						
Le soutien aux personnes						
L'information, l'éducation et la participation						
Les jeunes						
Les déplacements sur le territoire						
3. Les activités	-2		0	1	2	
L'agriculture						
Le tourisme						
Les emplois						
Le centre-ville						
Moyenne section 1						####

Section 2: Priorité du développement durable

Contenu:

- **Aspects sociaux**
- **Aspects économiques**
- **Aspect Gestion du territoire**
- **Aspect gestion des ressources**
- **Aspects gouvernance**

- Le développement durable se déploie dans 5 aspects distincts, soit les aspects sociaux, économiques, la gestion du territoire, la gestion des ressources et la gouvernance. En s'appuyant sur les réponses fournies par le promoteur dans le formulaire de présentation de projet, la grille permettra de déterminer la concordance du projet avec le développement durable.

- La première partie de chacun des aspects a pour objectif de mesurer le respect des éléments suivants lors du déploiement du projet par le promoteur, donc lors de sa réalisation. Il ne faut pas considérer les impacts ou les répercussions, mais plutôt la réalité à l'intérieur de l'organisation du promoteur (référence à la sous question 8 c).
- La seconde partie a pour objectif de déterminer si les répercussions du projet contribuent (directement ou indirectement) à l'intégration du développement durable dans la municipalité de Saint-Félicien (référence à la sous question 8 b).

Section 2: Priorité du développement durable

Aspects sociaux

		Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
Le projet respecte ... dans son déploiement	**1. Santé et prévention**	-2	-1	0	1	2	
	En s'assurant que leurs employés bénéficient d'un milieu de travail sain et sécuritaire En évaluant les risques, en élaborant des plans de prévention et d'intervention, en offrant de la formation En tentant d'améliorer les habitudes de vie des employés						
	2. Ressources humaines	-2	-1	0	1	2	
	En déployant une bonne gestion des ressources humaines créant ainsi un milieu de travail épanouissant En favorisant de bonnes relations de travail En tentant d'impliquer et de motiver les employés par diverses mesures En proposant des mesures et des horaires facilitant l'équilibre vie professionnelle et personnelle						
	3. Répartition de la richesse	-2	-1	0	1	2	
	Est-ce que la propiété du projet ou de l'organisation est partagée avec les employés En réévaluant fréquemment les salaires En optant pour des mécanismes de redisribution des bénéfices						
	4. Droits et justice	-2	-1	0	1	2	
	En assurant le respect de la liberté d'expression, d'association et de l'équité dans l'embauche						

Aspects sociaux (suite)

Est-ce que le projet a des répercussions ... sur...	Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
1. Développer le tissu social	-2	-1	0	1	2	
En développant le sentiment d'appartenance envers un groupe ou la communauté						
En éliminant toute forme de discrimination entre les générations et les sexes, et entre les minorités						
En encourageant la participation des citoyens à la vie associative et au bénévolat						
En faisant la promotion un équilibre travail-loisirs-famille						
En développant des relations de travail harmonieuses et épanouissantes						
En créant des partenariats entre organismes						
2. Changer les habitudes de vie et le mode de vie (alimentation, vêtements, habitudes, comportements, consommation)	-2	-1	0	1	2	
En faisant la promotion des habitudes de vie saine						
En faisant la promotion des habitudes de consommation et des loisirs à plus faible empreinte écologique						
3. Promouvoir, maintenir ou adapter le système d'éducation	-2	-1	0	1	2	
En favorisant l'acquisition pour tous des connaissances scientifiques de base et les compétences pratiques						
En aidant à comprendre la citoyenneté à travers l'acquisition d'un esprit critique et de la capacité de raisonnement						
En sensibilisant la population aux valeurs éthiques afin d'améliorer sa participation à la prise des décisions concernant l'application des nouvelles connaissances						
En aidant à comprendre le développement durable						
4. Promouvoir, maintenir ou adapter le système de santé et les conditions sanitaires	-2	-1	0	1	2	
En fournissant un accès adéquat, universel et gratuit à des services de soins de qualité						
En orientant le système de santé sur les activités et les services de prévention						
5. Atteindre l'équité sociale	-2	-1	0	1	2	
En permettant aux groupes fragilisés ou exclus de mieux répondre à leurs besoins primaires (logement, vêtement, alimentation)						
En fournissant un accès universel aux services de justice						
En partageant plus équitablement les richesses (monétaires, foncières, mobilières et immobilières) entre les individus et les générations						
En appliquant le droit d'association des travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail						
6. Développer, diversifier et améliorer le milieu socioculturel	-2	-1	0	1	2	
En répondant à la demande populaire en intégrant de la diversité et de la nouveauté dans l'offre de sports et loisirs à l'échelle municipale						
En assurant un accès pour tous à la culture en créant des lieux ou d'espaces universels, libres et gratuits						
En créant les conditions favorables à l'émergence et à l'expression de la culture locale et régionale						
En reconnaissant et stimulant les lieux de création et de recherche artistiques						
7. Maintenir la sécurité civile et publique	-2	-1	0	1	2	
En maintenant la vigilance face aux risques naturels et technologiques (ou anthropiques)						
En diversifiant les approvisionnements énergétiques afin de réduire la dépendance des grands ensembles centralisés de production et de distribution d'énergie						
En minimisant les phénomènes qui pourraient porter atteinte à la sécurité et au sentiment de quiétude des citoyens						
Moyenne section 2.1:						

Aspects économiques

		Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
Déploiement	**1. Emploi**	-2	-1	0	1	2	
	En créant des emplois de qualité, diversifiés et en complémentarité de ceux offerts sur le territoire En offrant des conditions de travail intéressantes						
Est-ce que le projet a des répercussions ... sur...	**1. Améliorer la situation de l'emploi**	-2	-1	0	1	2	
	En permettant à chacun d'exercer un travail de qualité En créant ou consolidant des emplois diversifiés et de qualité						
	2. Moderniser, adapter et améliorer l'appareil de production des biens et services	-2	-1	0	1	2	
	En stimulant l'innovation par la recherche et le développement (R & D)						
	3. Introduire de bonnes pratiques d'échanges commerciales	-2	-1	0	1	2	
	En développant en priorité le marché intérieur local et régional, puis national En respectant les produits déjà en place ou les équivalents dans le pays visé par les exportations, surtout en ce qui concerne les denrées de base En éliminant l'exportation (et l'importation) de produits et de services nuisibles ou qui compromettent la souveraineté culturelle des pays auxquels ils sont destinés En faisant la promotion du commerce équitable entre les pays						
	4. Introduire de bonnes pratiques en matière d'investissements	-2	-1	0	1	2	
	En donnant priorité à l'investissement local et régional En encourageant l'investissement responsable auprès des citoyens, des entreprises et des corporations En développant un meilleur soutien logistique et financier aux individus, aux entreprises et aux corporations						
	5. Développer et encourager l'entreprenariat	-2	-1	0	1	2	
	En développant une culture entrepreneuriale En multipliant et diversifiant les réseaux financiers et d'affaires						
	6. Diversifier l'activité économique	-2	-1	0	1	2	
	En terme de secteurs de production : primaire, secondaire, tertiaire, tertiaire moteur En terme de branches d'activité économique En terme de taille des industries : paysannerie, artisanat, petites, moyennes et grandes entreprises En terme de sphère marchande et non marchande						
Moyenne section 2.2:							#####

Aspect gestion du territoire

		Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
déploiement	**1. Localisation optimale sur le territoire**	-2	-1	0	1	2	
	En contribuant, par sa localisation, à structurer l'ensemble du territoire						
	2. Ancrage territorial	-2	-1	0	1	2	
	En contribuant au dynamisme économique de la localité						
	En étant de propriété locale						
	En favorisant les achats locaux						
Est-ce que le projet a des répercussions ... sur...	**1. Améliorer l'aménagement et la répartition spatiale du milieu bâti**	-2	-1	0	1	2	
	En densifiant les agglomérations						
	En améliorant l'habitabilité et la qualité de vie dans le centre des agglomérations, petites ou grandes						
	En préservant et améliorant les paysages habités urbains et ruraux						
	2. Assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires	-2	-1	0	1	2	
	En réduisant la dépendance face à l'importation des denrées de base						
	En assurant l'autonomie alimentaire de la région						
	Assurer et développer la biodiversité agricole de la région						
	3. Développer intégralement le milieu rural	-2	-1	0	1	2	
	En encourageant les formes d'agriculture et d'agroforesterie qui génèrent le plus grand nombre d'impacts positifs et structurants pour le milieu rural						
	En augmentant l'accessibilité financière et technique aux terres et aux moyens de production agricole et agroforestière						
	En favorisant le maillage rural-urbain pour les activités économiques et de service						
	4. Améliorer la répartition rural-urbain	-2	-1	0	1	2	
	En déployant les activités économiques et les services sur le territoire						
	En allouant équitablement les fonds et les ressources financières sur le territoire et entre les zones urbaines et rurales						
	En répartissant mieux spatialement les activités économiques sur le territoire tout en évitant les conflits d'usage						
	En favorisant les circuits commerciaux courts de production, de transformation et de consommation						
	5. Optimiser les modes de transport	-2	-1	0	1	2	
	En aménageant un réseau de transport sur le territoire qui maximise la qualité de vie et minimise l'empreinte écologique						
	En favorisant les modes de transport des marchandises les plus écoefficaces						
	6. Protéger et mettre en valeur les milieux naturels et les cours d'eau	-2	-1	0	1	2	
	En encourageant la création et le maintien des parcs, des réserves naturelles et de la biosphère						
Moyenne section 2.3:							####

Aspect gestion des ressources

		Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
Le projet respecte ... dans son déploiement	**1. Matériaux**	-2	-1	0	1	2	
	En faisant un usage durable des matières premières à la disposition dans une optique d'écoefficacité dans ses installations, sa production, son emballage						
	2. Énergie	-2	-1	0	1	2	
	En faisant un usage durable de l'énergie à sa disposition dans une optique d'écoefficacité dans ses installations, sa production, son transport, son emballage						
	3. Eau	-2	-1	0	1	2	
	En faisant un usage durable de l'eau à sa disposition dans une optique d'écoefficacité dans ses installations, sa production et son emballage						
	4. Nature des produits et services	-2	-1	0	1	2	
	Le produit ou le service généré par le projet est-il le moins exigeant en termes de ressources, d'énergie et d'espaces En optimisant la durabilité et la polyvalence						
Est-ce que le projet a des répercussions ... sur...	**1. Respecter les principes d'écologie industrielle**	-2	-1	0	1	2	
	En réduisant les atteintes à l'environnement immédiat et global dans la production de biens et services						
	2. Atteindre une gestion optimale des ressources non renouvelables	-2	-1	0	1	2	
	En limitant la consommation des ressources facilement épuisables En recherchant des substituts parmi les ressources renouvelables et propres (ressources énergétiques et entrant dans les produits)						
	3. Atteindre une gestion optimale des ressources renouvelables	-2	-1	0	1	2	
	En ne dépassant pas la capacité de régénération de l'environnement naturel dans les prélèvements des ressources renouvelables (les sols agricoles, les forêts, l'eau douce et la faune aquatique et terrestre)						
	4. Atteindre une gestion optimale des matières résiduelles	-2	-1	0	1	2	
	En favorisant et maximisant la réduction à la source, la récupération, le recyclage et la valorisation (3RV)						
	5. Atteindre une gestion optimale des matières dangereuses et radioactives	-2	-1	0	1	2	
	En recherchant des substituts aux matières dangereuses En traitant localement les matières dangereuses résiduelles et réduire leur transport En abolissant le transport transfrontalier des matières dangereuses résiduelles						
	6. Atteindre une gestion optimale des ressources énergétiques	-2	-1	0	1	2	
	En réduisant la consommation d'énergie						
	7. Réduire au minimum les atteintes aux écosystèmes et à la biodiversité	-2	-1	0	1	2	
	En maintenant la biodiversité animale et végétale En réduisant les autres impacts négatifs (nuisances)						
	8. Choisir les bonnes pratiques	-2	-1	0	1	2	
	En réduisant l'utilisation des biens ou des services exigeants en termes de matières/énergie/espaces et en évaluant les alternatives En utilisant des matériaux renouvelables ou recyclables lors de constructions et de rénovations En favorisant les technologies ecoefficaces lors de la construction ou la rénovation de nouveaux batîments En donnant l'exemple publiquement						
Moyenne section 2.4:							####

Aspect gouvernance

		Négative importante directe	Négative minime indirecte	Aucunement	Positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
Le projet respecte ... dans son déploiement	**1. Processus d'évaluation**	-2	-1	0	1	2	
	En se dotant d'un processus transparent d'évaluation et de suivi qui intègre les aspects économiques, sociaux et environnementaux						
	2. Canal de communication	-2	-1	0	1	2	
	En étant disposé à informer et à entamer le dialogue avec la collectivité En donnant accès à de l'information de qualité En établissant des processus de médiation et de débat public						
	3. Arrimage à la collectivité	-2	-1	0	1	2	
	En contribuant à solutionner les enjeux priorisés par la collectivité locale et régionale						
Est-ce que le projet a des répercussions ... sur...	**1. Favoriser la participation citoyenne**	-2	-1	0	1	2	
	En donnant accès à une information critique et de qualité : actualités, science, économie, société,... En créant des lieux de débat sur les projets de développement, les choix fondamentaux de société et les enjeux d'intérêt public En instaurant une gestion plus participative des affaires publiques et privées par le biais d'un processus collectif de prise de décisions En permettant au citoyen de s'exprimer et d'intégrer les lieux décisionnels						
	2. Créer des partenariats	-2	-1	0	1	2	
	En diversifiant le milieu associatif En arrimant le milieu associatif public et privé En s'arrimant avec les grandes orientations, enjeux, politiques et plans d'actions du milieu local et régional En contribuant à l'innovation et le partage d'expériences						
	3. Respecter les principes d'éthique des affaires publiques et privées	-2	-1	0	1	2	
	En appliquant les principes démocratiques fondés sur l'ensemble des droits de la personne En assurant le respect de règles éthiques en matière de recherche scientifique En orientant les efforts en matière de recherches scientifiques et technologiques pour des fins socialement et écologiquement acceptables						
	4. Respecter et améliorer le processus de représentation	-2	-1	0	1	2	
	En encourageant, incitant et supportant les gens de tous les genres et âges à se présenter En assurant la transparence de l'exercice du pouvoir et l'exercice d'un contrôle citoyen effectif sur les gouvernants						
	5. Renforcir l'autonomie des communautés ou groupes	-2	-1	0	1	2	
	En articulant les échelles territoriales et de prise de décision (du global au local, et inversement) autour des enjeux, des finalités et des problèmes d'intérêt commun En confiant les questions et les tâches à l'échelon le plus proche (et le plus apte) de ceux qui reçoivent les biens ou les services résultant de l'activité de gestion						
	6. Suivi et évaluation	-2	-1	0	1	2	
	En s'évaluant à l'aide de dispositif collectif de suivi En articulant les échelles de temps, soit en arrimant la prise de décision du présent avec les conséquences pouvant en découler dans le futur						
Moyenne section 2.5							#####

Section 3: Critères de faisabilité

Contenu:

- **Contexte du projet**
- **Viabilité**
- **Partenariat avec les acteurs du milieu**

- Cette partie de la grille a pour objectif de déterminer la faisabilité globale du projet, en se basant sur les réponses des questions 1 à 7 obtenues dans le formulaire de présentation de projet rempli par le promoteur.

Section 3: Critères de faisabilité

	négative importante directe	négative minime indirecte	Aucunement	positive minime indirecte	Positive importante directe	Cote
1. Contexte du projet						
Le projet répond-t-il à une problématique/enjeu présente sur le territoire?	-2	-1	0	1	2	
Le projet contribue-t-il à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 21 local?	-2	-1	0	1	2	
Le projet est-il bien perçu par la collectivité (tension sociale)?	-2	-1	0	1	2	
Le projet est-il réalisable dans le contexte actuel?	-2	-1	0	1	2	
2. Viabilité						
Le promoteur du projet présente-t-il des bases solides au niveau financier?	-2	-1	0	1	2	
Le promoteur du projet a-t-il de l'expérience dans un domaine relié ou connexe à celui du projet?	-2	-1	0	1	2	
Le promoteur est-il ancré dans le milieu?	-2	-1	0	1	2	
3. Partenariat avec les acteurs du milieu						
Le projet présente-t-il des affinités avec les activités des organisations déjà en place?	-2	-1	0	1	2	
Le promoteur participe-t-il aux réseaux établis sur le territoire?	-2	-1	0	1	2	
Moyenne section 3:						#####

Section 4: Compilation et résultats de l'analyse

Contenu:

- **Section 1**
- **Section 2**
- **Section 3**

Section 4: Résultats de l'analyse

	Report des cotes	Avis du comité	Commentaires du comité
Section 1: Priorités de l'Agenda 21 local			
Milieu de vie			
Population et habitudes			
Économie			
Section 2: Priorités du développement durable			
Section 2.1: Aspects sociaux			
Section 2.2: Aspects économiques			
Section 2.3: Aspects gestion du territoire			
Section 2.4: Aspects gestion des ressources			
Section 2.5: Aspects gouvernance			
Section 3: Critères de faisabilité			
Contexte du projet			
Viabilité			
Partenariats avec le milieu			

Commentaires généraux

Références à des modes de financement:

Recommandations: